

Conseil de quartier – secteur 4

Mercredi 27 juin 2022 – salle des mariages – 19h30

Ensemble pour une démocratie participative

Présents :

- 23 habitants présents, dont 1 conseillère municipale et 1 adjoint au Maire
(9 habitants côté Buisson Chevreul, 8 côté Quartier de la gare et 3 côté Maison Blanche)
- Didier FISCHER, Maire
- Nicolas ROBBE, Conseiller Municipal délégué à la participation citoyenne
- Cyril LONGUÉPÉE, Maire-Adjoint chargé de la transition écologique, de l'urbanisme et des travaux
- Olivier RACHET, Conseiller délégué au handicap et à l'accessibilité des ERP, à la sécurité des bâtiments, des divers réseaux, à la mise en place du schéma directeur zones 30
- Rabma M'TIR, Conseillère Municipale (Rapporteur référent)
- Xavier GIRARD, Conseiller Municipal (Rapporteur référent pour l'opposition)

Préambule :

Il s'agit de la deuxième réunion de quartier où des choix seront faits pour concrétiser les projets à porter. Dès lors, une priorisation des actions à réaliser est de mise.

Le budget participatif est de 15 000 euros pour de petites réalisations.

Bien entendu, si les conseils de quartiers pointent la nécessité de réaliser des projets plus importants, cela pourrait être pris en charge sur le budget de la ville après étude.

Introduction :

M. Nicolas ROBBE rappelle les objectifs et enjeux d'un conseil de quartier.

M. le Maire remercie le public et les élus présents.

Il rappelle les objectifs de ce conseil qui sont de déterminer les projets énoncés lors de la première réunion, l'importance du PLU, des projets de rénovations thermiques (écoles, théâtre...), la création d'une aire multisports et intergénérationnelle.

M. Nicolas ROBBE rappelle les 4 secteurs, l'existence et les dispositions de la charte, le montant du budget alloué, les projets déjà effectués et enfin les projets à déterminer.

Projets en débat et résultat des votes :

- | | |
|---|----------------|
| - Reprise du parc Prévenderie | 8 voix |
| - Création aire de jeux quartier gare | 12 voix |
| - Création passages protégés au rond-point du cèdre | 7 voix |
| - Reprise du terrain de foot près Maison Blanche (grillage à reprendre) | 5 voix |
| - Sécurisation des modes de circulation sur divers axes | 13 voix |



Présentation par Olivier Racht des aménagements prévus « zone 30 » par la commission « circulation routière »

- Information d'une réunion pour le quartier de la gare en septembre pour une réflexion globale
- Information sur les aménagements du quartier du Buisson Chevreul :
 - Notamment la zone 30, les coussins Lyonnais en lieu et place des coussins Berlinois → l'aménagement sera effectué le 3,4 et 5 août
 - Sur la fermeture éventuelle du pont de cimetière (à tous ou aux non-riverains, plot rétractables ou définitifs...)
- Information sur la création du quartier de la Gare Bécanes qui est un danger en matière de flux de circulation

Brève présentation des travaux en cours par Cyril Longuépée

Canalisations rue des Broderies et rue du four à chaux, parking rue du mesnil, régularisation rue du buisson Chevreul, aménagement arrêt de bus maison blanche, emplacement trottinettes maison blanche, préemption de maisons quartier de la gare...

Questions diverses :

- Sur la rénovation du quartier gare (écoquartier) :
 - Construire la ville sur la ville dans une aire de 500 mètres autour de la gare
 - 550 logements sont prévus
 - Construction d'un vrai quartier avec des bâtiments publics
- Sur la sécurité de ce quartier :
 - Nuisances liées aux bruits
 - Vidéo-surveillance
 - Excès de vitesse et rodéos sauvages,
 - Stationnement sauvage, épaves, voitures tampon...
 - Problèmes de délestage
- Sur la RN10
 - Sur l'historique de cet axe
 - Sur l'enfouissement
 - Sur la pacification nécessaire de cet axe
- Sur le rôle de l'intercommunalité, du département et l'établissement public d'IDF : avantages et inconvénients (Pas de gain de mutualisation, étude 300 K€, niveau d'exigence...)
- Sur la révision du PLU
- Sur la construction anarchique de bâtiments dans le quartier
- Sur la saleté du VAL FAVRY
- Sur le manque de stationnement rue du four à Chaux et dans le quartier du Buisson Chevreul
- Sur le problème de passage PMR incohérent rue du Mesnil
- Sur le stationnement du clos de la maison blanche
- Sur l'usage du terrain de football Clos de maison Blanche
- Sur une réglementation spécifique sur les poules
- Sur la possibilité d'une maison de quartier associative

Fin de la réunion 22h30 heures



ZONE 30

Amélioration de la signalisation et propositions
de modifications

► DEFINITION D'UNE ZONE 30

UNE ZONE 30 DÉLIMITE UN PÉRIMÈTRE URBAIN DANS LEQUEL LA VITESSE DU TRAFIC EST MODÉRÉE POUR FAVORISER LA COHABITATION DE TOUS LES USAGERS DE LA VOIRIE. LA VITESSE MAXIMALE AUTORISÉE EST DE 30 KILOMÈTRES PAR HEURE POUR TOUS LES VÉHICULES.

ELLE EST IDENTIFIÉE PAR LES PANNEAUX RÉGLEMENTAIRES B30 EN ENTRÉE ET B51 EN SORTIE ET/OU PAR UN MARQUAGE AU SOL.



PRÉSENTATION DES ZONES 30

- ▶ Les zones 30 de la commune sont réglementées par l'arrêté municipal N° DT/11/159 du 4 octobre 2011.
- ▶ La rue du Moulin à vent est limitée à 30 Km/h et non Zone 30, du fait de l'absence de voies entrantes ou sortantes comme sur la rue de l'Attelage. Cette limitation est justifiée par la proximité de bâtiments communaux et équipements se situant sur cette voie (groupe scolaire, gymnase, collège, ...).



- ▶ Suite à la demande de la municipalité par courrier, les services de l'Agglomération de Saint Quentin en Yvelines ont prévu de modifier les coussins berlinois de la rue du Mesnil Saint-Denis jugés trop bruyants par les riverains.
- ▶ Après concertation sur place avec M. LONGUEPEE, les agents de SQY, ainsi que les services techniques, ces ralentisseurs seront remplacés par 3 passages successifs de coussins lyonnais avec un revêtement en enrobé.
- ▶ Cet aménagement sera réalisé dans le cadre des travaux de renouvellement de la chaussée et sera moins bruyant que les ralentisseurs existants, tout en permettant de conserver la sécurisation à proximité de l'arrêt de bus scolaire.

AMÉNAGEMENT SQY

AMÉNAGEMENT RALENTISSEURS RUE DU MESNIL SAINT-DENIS



- ▶ Cette tranche de travaux, une fois réalisée, nous poursuivrons avec l'inclusion en zone 30 des rues du Pont de Chevreuse et du Buisson Chevreul.
- ▶ Pour rappel nous avons été saisi, suite à un accident dont ont été victimes un habitant et son chien.
- ▶ Il reste à choisir si nous effectuons fermeture ou non du pont, et le sens de circulation souhaité par les riverains.



Pose d'une signalisation au sol indiquant la limitation à 30 Km/h à l'entrée des voies des zones 30.

PROPOSITIONS D'AMENAGEMENTS

RÉNOVATION DE VOIRIE

RUE DU MESNIL-SAINT-DENIS

> COIGNIÈRES



Plans
au verso

DURÉE TOTALE DES TRAVAUX

03, 04 ET 05 AOÛT 2022
NUIT DU 09 AU 10 AOÛT

(sous réserve des conditions météo)

COÛT DES TRAVAUX
200 000 € TTC

LES TRAVAUX Renforcement de la chaussée et pose de nouveaux coussins ralentisseurs.
Mise en Zone 30.

LES IMPACTS Route barrée à la circulation et stationnement interdit.
Les circulations piétonnes sont maintenues.

PHASE 1 : 03, 04 ET 05 AOÛT > 8H À 18H

Mise en double sens de la rue du Pont de Chevreuse depuis la voie Latérale Sud pour les riverains et l'accès au cimetière.

Autorisation du double sens pour les riverains de la rue du Buisson Chevreul.

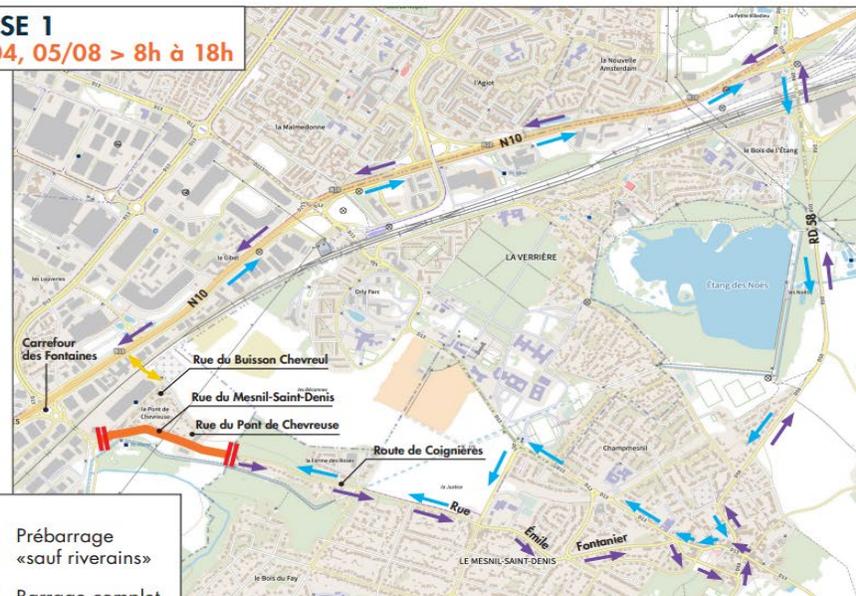
Les riverains de la rue du Mesnil devront mettre leur véhicule hors de la zone de travaux pour pouvoir circuler entre 8h et 18h.

PHASE 2 : 09 août > de 21h à 6h

Saint-Quentin-en-Yvelines vous remercie de votre compréhension pour la gêne occasionnée et pour votre vigilance lors de vos déplacements dans le secteur.

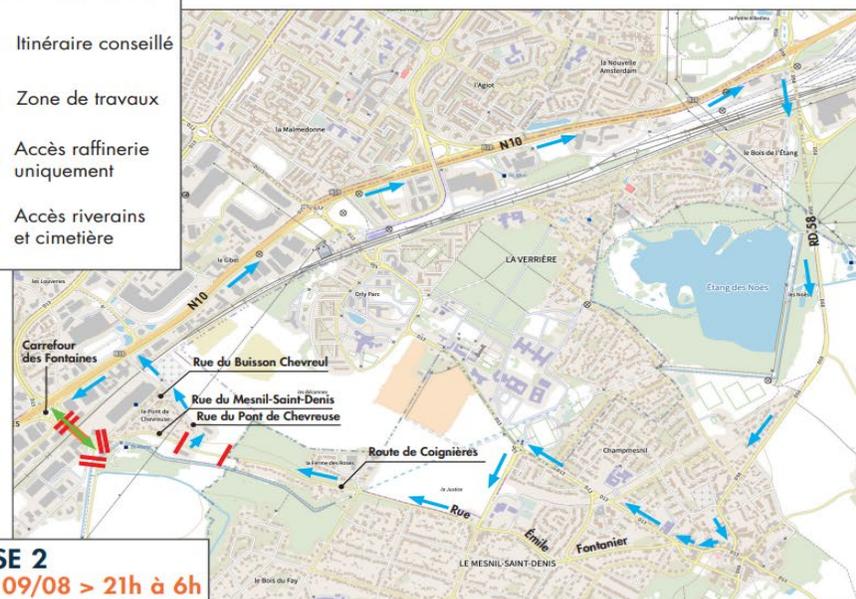
DÉVIATION info

PHASE 1 03, 04, 05/08 > 8h à 18h



- Prébarrière «sauf riverains»
- Barrage complet
- Itinéraire conseillé
- Zone de travaux
- Accès raffinerie uniquement
- Accès riverains et cimetière

PHASE 2 Jeudi 09/08 > 21h à 6h



**SAINT
QUENTIN
EN YVELINES**

Terre d'innovations

TRAVAUX

RÉNOVATION DE VOIRIE

VOIE LATÉRALE SUD

> COIGNIÈRES



Plan
au verso

DURÉE TOTALE DES TRAVAUX
NUITS DES 04 ET 08 AOÛT 2022

(sous réserve des conditions météo)

COÛT DES TRAVAUX
210 000 € TTC

LES TRAVAUX

Réalisation d'une nouvelle couche de roulement.

LES IMPACTS

Route barrée à la circulation et stationnement interdit :
> de 21h à 6h

Les circulations piétonnes sont maintenues.

Les bus empruntant habituellement l'itinéraire seront empêchés
> Plus d'informations sur SQYbus.fr

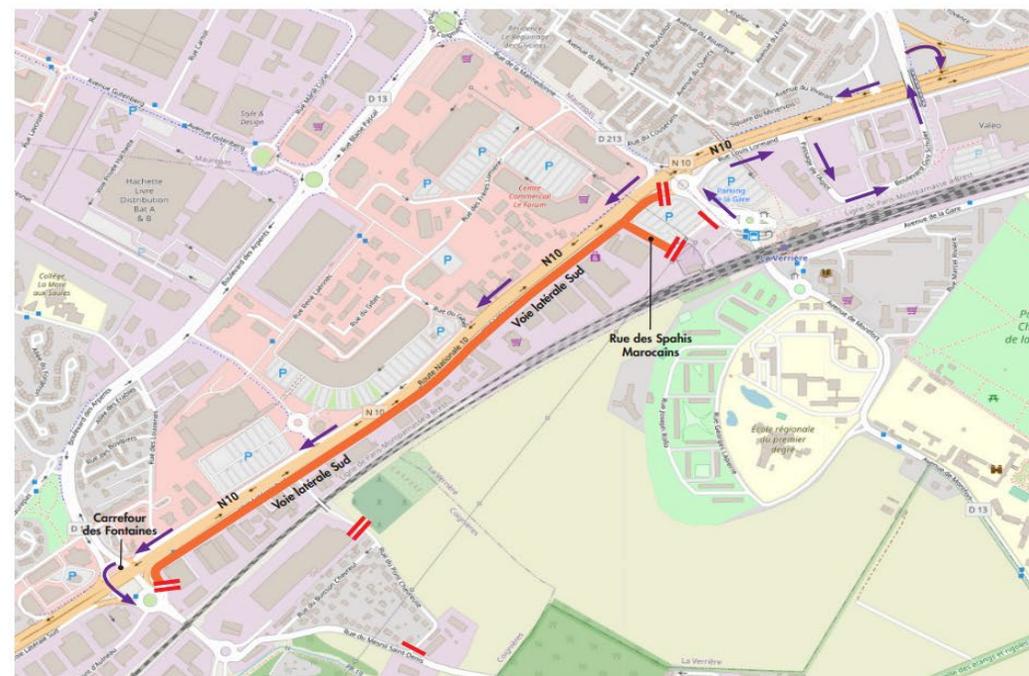
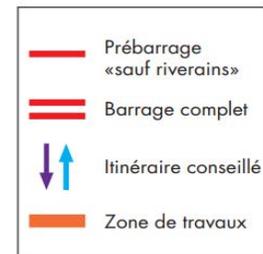
Saint-Quentin-en-Yvelines vous remercie de votre compréhension pour la gêne occasionnée
et pour votre vigilance lors de vos déplacements dans le secteur.

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
DIRECTION VOIRIE ET INFRASTRUCTURES
1, rue Eugène-Hénaff - BP 10118
78192 Trappes Cedex
Tél. : 01 39 44 80 80

COIGNIÈRES
ÉCO SOLIDAIRE PAR NATURE

SQ
Terre d'innovations

DÉVIATION info



Judi 04/08 > 21h à 6h
Lundi 08/08 > 21h à 6h

SQ
Terre d'innovations



Le parking du cimetière sera à la disposition des riverains
le temps des travaux par arrêté municipal